

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Listed Private Capital Fund, un compartiment libellé en dollars américains du fonds Aberdeen Standard SICAV I, classe d'Actions A Acc Hedged EUR (ISIN : LU1901853546). Ce fonds est géré par abrdn Investments Luxembourg S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de l'investissement

Le Fonds a pour objectif de combiner revenu et croissance en investissant dans des actions d'entreprises ou de fonds qui investissent sur les marchés financiers privés mondiaux.

Le Fonds vise à générer une performance supérieure à celle de l'indice de référence, le MSCI World Net Total Return (USD), avant frais.

Politique d'investissement

Titres en portefeuille

- Le Fonds investit au moins deux tiers de son actif dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres liés à des actions qui offrent une exposition aux marchés financiers privés mondiaux. Il peut s'agir d'actions de fonds à capital fixe dont l'activité principale consiste à effectuer ou à gérer des placements, directement ou indirectement, sur les marchés des capitaux privés et des titres de créance privés.
- Le Fonds peut s'exposer à des devises autres que la devise de base jusqu'à 100 % de sa valeur liquidative.

Processus de gestion

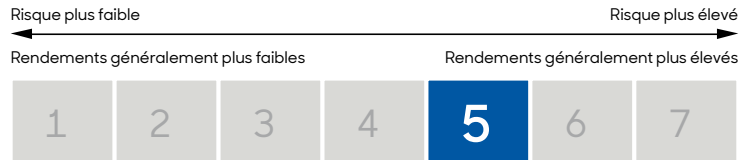
- Le Fonds est géré activement.
- Les indices LPX Composite Listed Private Equity (USD) et S&P Listed Private Equity Net Total Return (USD) sont utilisés comme référence pour la construction du portefeuille.
- Afin de réaliser son objectif, le Fonds initie des positions dont les pondérations sont différentes de celles de l'indice de référence ou investit dans des titres qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. Les investissements du Fonds peuvent diverger considérablement des titres qui composent l'indice de référence et de leurs pondérations en son sein.
- abrdn intègre les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au processus d'investissement. Les détails de

l'approche d'intégration des facteurs ESG pour l'investissement en actions sont publiés sur www.abrdn.com sous « Sustainable Investing » (Investissement durable).

Produits dérivés et techniques

- Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement, ou pour gérer les risques de change. L'utilisation d'instruments dérivés à des fins d'investissement devrait être très limitée et se fera principalement en réponse à des entrées importantes dans le fonds, de sorte que les liquidités puissent être investies tout en conservant l'investissement en actions et titres assimilés.
- Les investisseurs du fonds peuvent acheter et vendre des actions n'importe quel jour de bourse (tel que défini dans le Prospectus). Si vous investissez dans des actions de revenu, vous recevrez le revenu des placements dans le fonds. Si vous investissez dans des actions de capitalisation, le revenu sera ajouté à la valeur de vos actions. Recommandation : le fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient retirer leur argent dans les cinq ans. Les investisseurs devraient s'assurer que leur attitude face au risque est conforme au profil de risque de ce fonds avant d'investir.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cet indicateur reflète la volatilité du cours des actions du fonds au cours des cinq dernières années, qui à son tour reflète la volatilité des actifs sous-jacents dans lesquels le fonds investit. Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable pour l'avenir. La note actuelle n'est pas garantie et peut changer si la volatilité des actifs dans lesquels le fonds investit change. La note la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque. Le fonds est noté 5 en raison du degré d'application des facteurs de risque suivants :

- Le fonds investit dans des actions et des titres assimilés. Ces titres sont sensibles aux variations des marchés boursiers, qui peuvent être volatils, et varier considérablement sur de courtes périodes.
- Le fonds investit intégralement dans des sociétés cotées sur les marchés boursiers. La valeur de ces sociétés est dictée par la croissance et les performances des actifs sous-jacents du marché privé dans lesquels elles investissent. Comparé aux actifs du marché public, les actifs du marché privé présentent des risques différents ou supplémentaires. Ces risques incluent le recours à l'effet de levier (dette) qui peut accentuer les pertes dans des conditions de marché défavorables, ainsi qu'une transparence moindre en ce qui concerne la performance et la valorisation des investissements du marché privé. Les actifs du marché privé n'étant pas cotés, la liquidité est inférieure à celle des actifs du marché public et sa dépendance à un environnement de réalisation favorable lors de la vente de tels actifs est plus importante.
- Les fonds à capital fixe peuvent se négocier avec une décote ou une prime par rapport à la valeur de leurs actifs sous-jacents, ce qui signifie que les investisseurs du fonds Listed Private Capital sont exposés à des changements de ces primes ou décotes, ainsi qu'à des changements de la valeur des actifs sous-jacents détenus par de tels fonds. Une réduction de la prime ou une augmentation de la décote aura une incidence négative sur la performance des investisseurs.
- Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endettier le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché,

l'effet de levier amplifiera les pertes.

Tous les investissements comportent des risques. Ce fonds n'offre aucune garantie contre la perte ou que l'objectif du fonds sera atteint. Le cours des actifs et les revenus qu'ils génèrent sont susceptibles de varier à la hausse comme à la baisse et ne peuvent être garantis ; les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du capital investi au départ.

L'inflation réduit le pouvoir d'achat de vos placements et de vos revenus. La valeur des actifs détenus dans le fonds peut augmenter et diminuer en raison des fluctuations des taux de change.

Le fonds pourrait perdre de l'argent si une entité (contrepartie) avec laquelle il fait affaire refuse d'honorer ses obligations envers le fonds ou en est incapable.

Dans des conditions de marché extrêmes, certains titres peuvent devenir difficiles à évaluer ou à vendre à un prix souhaité. Cela pourrait nuire à la capacité du fonds d'honorer les rachats en temps opportun. Le fonds pourrait perdre de l'argent en raison d'une défaillance ou d'un retard dans les processus et systèmes opérationnels, y compris, mais de façon non limitative, la défaillance ou la mise sous tutelle de fournisseurs tiers.

Pour la catégorie d'actions décrite comme étant « couverte », des techniques de couverture du risque de change sont utilisées, ce qui permet de réduire, mais pas d'éliminer, le risque de change. En particulier, la devise couverte n'est pas nécessairement liée aux devises du Fonds. De telles techniques engendrent également des risques et des coûts supplémentaires.

FRAIS

Les frais que vous payez servent à payer les coûts de fonctionnement du fonds, y compris la commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.00%

Il s'agit des frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir et avant de verser le produit de la vente de votre placement. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.37%
----------------	-------

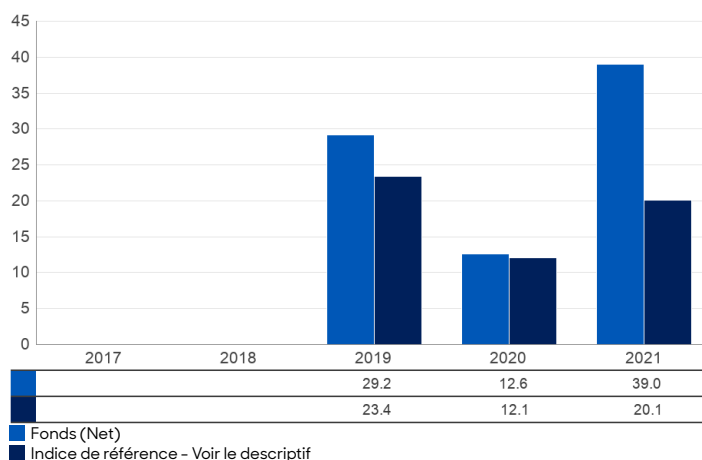
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0.00%
---------------------------	-------

PERFORMANCES PASSÉES

Listed Private Capital Fund, A Acc Hedged EUR Actions, 31 décembre 2021

Rendements %



Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais en cours est arrêté au 30/09/2021. Il ne comprend pas : les commissions de performance (le cas échéant) ; les frais de transaction du portefeuille, sauf dans le cas d'un droit d'entrée ou de sortie payé par le fonds lors de l'achat ou de la vente dans le cadre d'un autre organisme de placement collectif.

Une taxe de transfert peut être appliquée conformément au prospectus. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus qui est disponible sur www.abrdn.com.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le rendement est net de frais et ne tient pas compte des frais d'entrée, de sortie ou de transfert, mais il tient compte des frais courants, comme l'indique le chapitre Frais.

La performance est calculée en EUR.

Le fonds a été lancé en 2018. La catégorie d'actions/de parts a été lancée en 2018.

Indice de référence - MSCI World Net Total Return, VL Hedged en EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ce document ne décrit qu'une seule catégorie d'actions ; d'autres catégories d'actions sont disponibles.

La possibilité de passer à une autre classe d'actions au sein de ce fonds est assujettie à la disponibilité, à la conformité à toute exigence d'éligibilité et/ou autres conditions ou restrictions spécifiques concernant ce fonds ou tout autre fonds au sein d'Aberdeen Standard SICAV I. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations.

Pour plus d'informations sur Aberdeen Standard SICAV I, y compris le prospectus*, le rapport et les comptes annuels, les rapports semestriels**, les derniers cours des actions ou autres informations pratiques, veuillez consulter le site www.abrdn.com sur lequel vous pouvez obtenir des documents gratuitement. Vous pouvez également obtenir des informations supplémentaires auprès de abrdn Investments Luxembourg S.A., 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Téléphone : (+352) 46 40 10 820 E-mail : asi.luxembourg@abrdn.com. Le prospectus et les rapports annuels et intermédiaires couvrent tous les fonds de Aberdeen Standard SICAV I. Bien que Aberdeen Standard SICAV I soit une entité juridique unique, les droits des investisseurs dans ce Fonds sont limités aux actifs de ce Fonds.

Le dépositaire et administrateur du Fonds est BNP Paribas, succursale du Luxembourg.

La législation fiscale du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

abrdn ne peut être tenu responsable que sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incompatible avec les parties pertinentes du prospectus du fonds.

Le représentant et agent payeur en Suisse est BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich, Selnastrasse 16, 8002 Zurich, Suisse. Le prospectus, les documents d'information clés pour les investisseurs, les statuts, les rapports annuels et intermédiaires peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

Les informations détaillées sur la politique de rémunération actuelle en vertu de la directive OPCVM V, y compris, mais de manière non exhaustive, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, dont la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur www.abrdn.com et une copie papier

sera mise gratuitement à disposition sur demande à la Société de gestion.

*Disponible en EN, FR, DE et IT, **Disponible en DE et EN.

L'Aberdeen Standard SICAV I est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) en vertu de la loi UCITs de 2010. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 03/10/2022.

abrdn Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF et a son siège social au 35a avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, RCS No.B120637.